

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 14h00

L'an deux mil vingt, le dix juillet à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2020.

Présents : MM. LACHAISE Joël, Maire, PERICHET Daniel 1^{er} adjoint, COURET François 2^{ème} adjoint, Mmes ROTILY Sandrine, LEBOURG Jeannine et M. LIAGRE Philippe

Absents excusés : M. DEMANGHON Jean-Claude, Mmes RIAUD Evelyne MM. COURET Jean-Luc, PECH Michel et GUYON Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. COURET François.

✱ ✱ ✱ ✱ ✱ ✱ ✱

Le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Dossier 1: Election d'un délégué et de trois suppléants pour l'élection des sénateurs en septembre 2020

ELECTION DU DELEGUE

A obtenu au premier tour de scrutin

M. PERICHET Daniel ----- 6 voix

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU DELEGUE

M. PERICHET Daniel né le 10 décembre 1954 à Mouhet (Indre) domicilié 26 Bantard 87160 ST GEORGES LES LANDES

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS

Ont obtenu au premier tour de scrutin

1^{er} suppléant : M. LACHAISE Joël ----- 6 voix

2^{ème} suppléant : Mme ROTILY Sandrine ----- 6 voix

3^{ème} suppléant : M. LIAGRE Philippe ----- 6 voix

PROCLAMATION DE L'ELECTION DES SUPPLEANTS

M. LACHAISE Joël né le 10 février 1954 à Cromac (87) domicilié 2 Le Gât 87160 ST GEORGES LES LANDES,

Mme ROTILY Sandrine née le 07 août 1972 à La Rochelle (17) domiciliée 33 Bantard 87160 ST GEORGES LES LANDES,

M. LIAGRE Philippe né le 15/05/1956 à Tourcoing (59) domicilié 2 rue de l'église 87160 ST GEORGES LES LANDES

Ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

- ✓ Questions diverses :

↳ Désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour la commission de contrôle de la liste électorale : Titulaire ROTILY Sandrine, Suppléant LIAGRE Philippe ;

↳ Devis chauffage salle Bantard remplacement des aérothermes 2 808 € TTC.

Clôture à 14 h 30.

Le Maire,



Lachaise